

Le CRIFPE

en collaboration avec la Chaire de recherche du Canada en politiques éducatives
invitent la communauté universitaire à la conférence publique de

Yves Dutercq

Centre de recherche en éducation de Nantes, Université de Nantes, France

Yves **Dutercq** est professeur de sociologie de l'éducation à l'Université de Nantes (France) où il codirige le Centre de recherche en éducation. Spécialiste des politiques d'éducation, il a beaucoup travaillé sur l'action éducative locale et l'autonomie des établissements. Il a notamment publié *Politiques éducatives et évaluation* (PUF, 2000), *Comment peut-on administrer l'école ?* (PUF, 2001), *Le collège en chantier* (INRP, 2004), *Les régulations des politiques d'éducation* (PUR, 2005) et tout dernièrement *Où va l'éducation entre public et privé ?* (De Boeck, 2011), un panorama international de la privatisation de l'éducation avec des contributions de Lise Demailly, Monica Gather-Thurler, Claude Lessard, Christian Maroy, Nathalie Mons et Julia Resnik.

Reconsidérer le débat entre public et privé

À l'échelon de l'enseignement secondaire, l'expansion du secteur privé en France est très partielle puisqu'il comprend essentiellement des établissements sous contrat avec l'État qui, en échange d'un important financement public, les contrôle étroitement.

Il en va tout autrement dans l'enseignement supérieur où une offre privée marchande s'est fortement développée ces dernières années en profitant d'une part de l'aspiration des jeunes à poursuivre leurs études au-delà du bac, d'autre part de la médiocre réputation de l'université de masse.

Les écoles post-baccalauréat fleurissent, souvent avec une visée professionnalisante. Même dans les filières où la réputation de l'université publique n'est pas en cause, comme la médecine, le secteur privé fournit une offre pédagogique complémentaire devenue indispensable à qui veut passer le cap de la première année. L'université garde ses prérogatives en matière de certification et de formation de haut niveau, mais ce sont les instituts privés qui se chargent du travail de soutien à la formation, de préparation aux évaluations, d'entraînement, etc.

Recourir à ces cours particuliers de perfectionnement témoigne d'une démarche qui colle d'assez près aux nouvelles normes de la carrière scolaire au-delà de l'enseignement obligatoire, telles que la politique d'éducation les dessine en France. L'individualisation des parcours, qui est au centre de cette politique, exige en effet que chacun fasse des choix et construise son parcours en fonction de ses besoins, en faisant appel à toutes les ressources qui peuvent lui permettre de réussir.

L'offre d'enseignement est désormais composée d'une multitude de possibilités directes ou indirectes : beaucoup sont gratuites, certaines sont payantes, mais les autorités publiques en les subventionnant s'emploient à les rendre plus accessibles, ce qui favorise en même temps leur succès.

A chaque élève d'exprimer ses besoins et à chaque parent de chercher comment les satisfaire et de savoir ce qu'il est prêt à investir dans l'éducation de ses enfants, tel semble être aujourd'hui le credo de la politique française d'enseignement post-obligatoire.

Jeudi 20 octobre 2011

12h à 13h30

Université de Montréal

Pavillon Marie-Victorin, local D-427